

N°6
AVRIL
2018

le TOUCASSIN

Commune de
Solliès-Toucas

www.ville-solliestoucas.fr

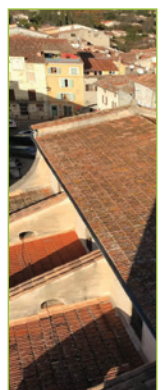


**SOLLIES
TOUCAS**

DOSSIER : Vision 2030

Environnement

Travaux



FÊTES ET CÉRÉMONIES

- Dimanche 22 avril
**CHAPITRE
DES COMPAGNONS
DE L'AÏOLI**
Départ de La Promenade
Salle des Fêtes



- Dimanche 29 avril
**CÉRÉMONIE
" SOUVENIR
DES DÉPORTÉS "**
Esplanade du Souvenir
Français (Cimetière)

- Mardi 8 mai
**CÉRÉMONIE
DU 73^{ÈME}
ANNIVERSAIRE
"de la Victoire
du 8 mai 1945"**
Esplanade du Souvenir
Français (Cimetière)

- Samedi 26 mai
**CÉRÉMONIE
D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX
HABITANTS**
Inscription auprès du service
communication 04 94 00 41 31
communication@mairie-solliestoucas.fr

- Mercredi 6 juin
**CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE
" des jeunes
maquisards fusillés
à Siou Blanc "**
Citerne du Gouvernement

- Lundi 18 juin
**CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE
" de l'appel
du 18 juin 1940
du Général de Gaulle "**
Esplanade du Souvenir
Français (Cimetière)



CONCERTS/ SPECTACLES/CULTURE

- Samedi 21 avril
**SOIRÉE DE CLÔTURE
DU FESTIVAL
ART ET POÉSIE**
Salle des Fêtes

- Mardi 8 mai
CONCERT
A partir de 17h
Petite restauration
et buvette sur place.
Stade Lanza

- Vendredi 11 mai
**RÉCITAL D'ORGUE
AVEC FRÉDÉRIC
BENTZ**
Eglise Saint Christophe

- Mercredi 17 mai
**CONFÉRENCE
HISTORIQUE
" LA CHUTE DE LA
MAISON ROMANOV,
UNE TRAGÉDIE "**
Par Louis BEROUD
Salle Lanza

SEMAINE THÉÂTRALE DES BALADINS

Salle des Fêtes
Vendredi 18, vendredi 25,
samedi 26 et dim. 27 mai

- Juin
**EXPOSITION "LA
GROTTE CHAUVET"**
Bibliothèque

- Samedi 2 juin
MARATHON PHOTO
Inscription salle des Fêtes
Pique-nique à la Fontaine
du Thon

- Vendredi 8 juin
**RÉCITAL D'ORGUE
AVEC HERMÈS
VERNET**
Eglise Saint Christophe

- Vend. 16 et samedi 17 juin
**GALA DU CENTRE
DE DANSE**
Piège de lumière
Parking Lanza



- Jeudi 21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Place Gambetta

- Samedi 30 juin
**AUDITION DE L'ÉCOLE
CANTONALE DE
MUSIQUE**
Au Boulodrome

DIVERS

- Jeudi 19 avril
DON DU SANG
Salle des fêtes

- Dimanche 3 juin
**CONFÉRENCE
SUR LES MALADIES
DÉGÉNÉRATIVES
(autisme, Alzheimer,
Parkinson...)**
*Organisée par l'association Jules,
Louis et compagnie*
Salle des fêtes

- Vendredi 8 juin
REPAS DE L'ÉTÉ
Organisé par le CCAS
Sur inscription
Salle des fêtes

- Jeudi 28 juin
DON DU SANG
Salle des fêtes

SPORT

- Mardi 8 mai
**37^{ÈME} COURSE
DE LA VICTOIRE**
Inscrite au challenge
départemental
Stade Lanza



COURSE ENFANT
Stade des Sènès

+ d'infos disponibles
sur notre site
www.ville-solliestoucas.fr



ÉDITO

François Amat
Le Maire



#CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Comme prévu, les gros chantiers structurants (école, cuisine centrale, restaurant scolaire, logements sociaux, Moulin Arnaud) démarrent cette année.

Nos équipes se sont mobilisées pour limiter les perturbations qu'ils généreront indubitablement.

Par avance, je vous demande de l'indulgence.

Parallèlement, les études se poursuivent pour que soit réalisé un pôle médical de près de 500m², projet qui est la conséquence d'une réflexion engagée avec les professionnels de santé de la commune.

Ces projets ne pourraient pas se réaliser sans le soutien du Conseil régional, du Conseil départemental et de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau, qu'ils en soient tous remerciés.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau « Toucassin ».

Cordialement,
François AMAT.

SOMMAIRE

#SOMMAIRE

▲ Agenda - Édito	2 - 3
▲ Retour en images	4
▲ Vivre ensemble	5
▲ Environnement	6 - 7
▲ Urbanisme	8 - 9
▲ Travaux	10 - 11
▲ Sécurité	11
▲ Communication	12
▲ Culture	13
▲ Portrait	14
▲ Libre expression	15
▲ Prouvençau	16

TOUCASSIN

*Bulletin d'information
de la commune de
Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication
François AMAT

Adjoint à la communication
Jérémie FABRE

Rédaction
Bernard MAURY

Photographies
Mairie Solliès-Toucas
Isabel GUICHARD

Maquette et impression
Marim Imprimerie 04 98 00 13 00



12 JANVIER > CÉRÉMONIE DES VŒUX



29 JANVIER > GALETTE DES ROIS CCAS



FÉVRIER > CLASSE DE CM1 AUX JARDINS PARTAGÉS



SOLLIÈS-TOUCAS PAR LE PHOTO CLUB TOUCASSIN



16 MARS > PROJECTION FILM DÉBAT ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION LA VALLÉE DU GAPEAU EN TRANSITION



29 MARS > RÉUNION PLU





MAISON MÉDICALE

Pour une santé de proximité : une maison médicale

Une Maison Médicale va voir le jour en dessous du boulo-drome. Au même endroit, vous retrouverez divers professionnels médicaux et para médicaux. Une installation moderne et attendue.

Face aux obligations d'adaptabilités des locaux recevant du public, un nouveau pôle médical s'impose pour assurer la pérennité de l'offre de soins sur la commune, voire au-delà.

« La proposition est venue des kinésithérapeutes de Solliès-Toucas qui étaient à la recherche de locaux plus modernes pour exercer leur profession, explique le Maire, François AMAT. Rapidement, c'est quasiment l'ensemble des professions médicales et para-médicales qui a adhéré au projet.

Les locaux seront installés juste en dessous du boulo-drome, qui lui est appelé à se transformer en parking. A disposition des professionnels de santé, près de 500 m² de bâtiments adaptés dans lesquels nous retrouverons des médecins généralistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes, un podologue, un dentiste, un dermatologue, des ostéopathes.

Un projet qui met en œuvre un montage financier gagnant-gagnant puisque la commune va être propriétaire de cette Maison Médicale : « Nous construisons les locaux sur un terrain qui est propriété communale et nous louons précise François AMAT. Cet investissement est estimé à 1 million d'€ HT. Les études sont engagées pour une ouverture fin 2019.

BREVE



Un nouveau président pour la CCVG

Notre intercommunalité vient de remanier son exécutif. Ce remaniement a été annoncé suite à des élections qui se sont tenues à l'occasion du Conseil Communautaire le 16 janvier dernier. C'est François AMAT qui a été élu à la présidence de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. André GARRON, Maire de Solliès-Pont est 1^{er} vice-président, alors que la 2nde vice-présidence échoie à Bruno AYCARD, Maire de Belgentier. Raymond ABRINES, Maire de La Farlède, et Roger CASTEL, Maire de Solliès-Ville, sont respectivement 3^{ème} et 4^{ème} vice-présidents.

Les délégations :

- 1^{er} Vice-président : Economie, Prévention de la délinquance et Habitat
- 2^{ème} Vice-président : Travaux et Transports
- 3^{ème} Vice-président : Action sociale
- 4^{ème} Vice-président : Sports



#PNR

Siou-Blanc fait entrer Solliès-Toucas dans le PNR de la Sainte-Baume

C'est le 52^{ème} Parc Naturel Régional créé en France et son officialisation date de la fin de l'année dernière. Pour une partie de son territoire, le plateau de Siou-Blanc, la commune de Solliès-Toucas est signataire de la charte.

▲ Comment est né ce projet ?

Au terme de cinq années de co-construction du projet de Parc, avec les élus, les services de l'Etat, les partenaires techniques, les acteurs socio-économiques et la société civile au travers du Conseil de développement, c'est l'aboutissement d'une démarche partenariale. Mais cela fait plus de 30 ans que l'idée de protéger la Sainte-Baume est débattue.

▲ Quel périmètre ?

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume rassemble 26 communes, à cheval sur les Départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il occupe une position de carrefour entre les métropoles de Aix-Marseille et Toulon, ainsi que les espaces naturels des Calanques, de la Sainte-Victoire, du massif des Maures, du Verdon et de Port-Cros. Solliès-Toucas, du fait de sa présence en périphérie du périmètre, est une ville-porte vers ce Parc Naturel et la commune est représentée par Pierre-Olivier CHARRIER.

▲ Un patrimoine naturel et culturel

La Sainte-Baume est une rareté géologique : sa barre rocheuse, longue de douze kilomètres, a émergé des océans à l'ère secondaire. L'une des grottes creusées par l'érosion (baumo, en provençal) est devenue un des lieux de pèlerinage les plus anciens du monde chrétien : sainte Marie-Madeleine y aurait vécu pendant trente ans.

Le territoire est également reconnu pour sa faune et sa flore d'exception, abritant deux sites Natura 2000, avec des espèces emblématiques telles que la sabline de Provence (plante endémique de la basse Provence), l'aigle de Bonelli ou le Grand Murin (chauve-souris).

C'est aussi le lieu de vie d'une société au caractère rural et provençal qui se maintient, se réinvente, s'adapte aux enjeux actuels et futurs via le développement agricole visant la performance environnementale, des projets écotouristiques ou encore des initiatives locales de valorisation culturelle.

#QUELS OBJECTIFS POUR CE PARC ?

- Préserver le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages
- Orienter le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable
- Fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation de ses ressources
- Valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble

#RENDEZ-VOUS le 3 juin

au Plan d'Aups pour fêter la création du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. Plus d'info sur pnr-saintebaume.fr

PAV



De nouveaux équipements pour le tri

Trier ses déchets, c'est s'assurer de leur donner une seconde vie. Aujourd'hui notre commune poursuit son équipement en Points d'Apport Volontaire, les fameux containers de couleurs dans lesquels vous pouvez déposer le papier/carton, les plastiques et le verre. Nous comptons déjà 13 installations de ce type sur notre territoire et prochainement 2 nouveaux : à proximité du parking des jardins (Ecole Maternelle) et à proximité du parking d'Amisio.

▲ Où vont ces déchets ?

La CCVG est en charge de ce dossier et pour assurer cette mission elle fait partie du SITTOMAT. Les containers sont régulièrement collectés et leur contenu est acheminé à un centre de tri qui se trouve à la Seyne-sur-Mer. Ils sont conditionnés et ensuite revendus à des industries chargées de les recycler.

▲ Pourquoi trier ?

Parce que cela fait du bien à notre planète et que chacun peut par ce simple geste réduire la demande en ressources naturelles. Ainsi nous limitons notre empreinte écologique et nous faisons aussi du bien à notre porte-monnaie. Aujourd'hui, les déchets recyclés rapportent de l'argent et donc cela diminue notre facture.



BORNE ÉLECTRIQUE CTM

Mobilité électrique : Solliès-Toucas monte en charge

Nous faisons partie des communes qui, en partenariat avec le SYMIELEC (Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var), participent à la réalisation d'un vaste plan d'équipement du département du Var.

En tout, il est prévu d'installer très rapidement plus de 120 bornes de recharges pour véhicules électriques sur tout le territoire, baptisé Mouvelec'Var.

Pour l'heure, en ce qui nous concerne, celle du Centre Technique Municipal est opérationnelle. Tout le monde y a accès pour réaliser des recharges d'appoint lors de périodes de stationnement. Plusieurs options seront possibles et une grille tarifaire est aujourd'hui disponible.

Une seconde borne sera prochainement installée, l'endroit de son implantation est encore à l'étude.

Retrouvez toutes les informations sur www.mouvelecvar.orios-infos.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ▲ **1 tonne de cartons recyclés** permet d'économiser en moyenne 2 tonnes de bois pour la fabrication de nouveaux cartons
- ▲ **1 tonne de plastique recyclé** évite l'extraction de 700 kg de pétrole brut
- ▲ **1 tonne de verre recyclé fait** économiser 700 kg de sable pour produire de nouvelles bouteilles et autres bocaux

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- ▲ **Carte d'abonnement Mouv' ElecVar : 12€** par an. Donne accès à l'ensemble des services de réservation de borne, suivi des transactions et des factures etc...
- ▲ **Frais de connexion + 1 heure de charge : 2,30€** pour les abonnés de 7h00 à 21h00. 2€ en dehors de ces heures; 3,30€ pour les non abonnés.
- ▲ Frais de charge au-delà d'une heure :
 - Pour les abonnés, la charge coûte 3,83 centimes d'euro par minute. Gratuite entre 21h et 7h00.
 - Pour les non abonnés, la charge coûte 5,50 centimes d'euro par minute.

VISION 2030

(PLU/PADD/ PLAN DE CIRCULATION)

Solliès-Toucas 2030, l'avenir se prépare maintenant

Depuis quelques mois, notre commune a lancé un travail de fond autour de quelques documents importants qui vont dessiner les grandes lignes de l'avenir. Il s'agit notamment du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), du plan de circulation et d'ici le mois d'octobre prochain, du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme). Parce que toutes ces décisions sont liées à notre quotidien, dans ce dossier, nous vous proposons un décryptage.

▲ Le PADD présenté à l'automne : Préserver la qualité de vie

C'est à partir de ce document que la procédure commence. Après la réalisation d'un diagnostic que nous avons évoqué dans nos colonnes à l'automne dernier, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fait l'objet de présentations, publiques et en Conseil Municipal. Partant de l'existant et prenant en compte les grandes tendances, il propose plusieurs scénarii.

Et puis, il faut faire des arbitrages. « L'équipe municipale a fait des choix en tenant compte d'un élément important qui est l'attractivité de notre commune, explique Jean-Pierre CALONGE, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme. Nous avons opté pour ne pas aller au-delà de 7 000 habitants, car cela nécessiterait des investissements trop importants en matière d'infrastructures de qualité sur la commune. Et nous prendrions le risque de bouleverser un équilibre auquel nous sommes tous très attachés. »

Premier grand choix donc, la maîtrise de la hausse démographique, mais le PADD évoque aussi d'autres priorités complémentaires qui dessinent les contours de l'avenir. Par exemple, des orientations ont également été actées telles que la densification du centre-ville et la limitation de l'urbanisation dans des zones éloignées, ou encore une volonté de développement de zones agricoles délaissées, de préservation et de valorisation du patrimoine, ainsi que d'amélioration des conditions de déplacements.

Cette volonté de préserver la qualité de vie et des paysages a bien entendu des conséquences et devra se traduire par une réglementation adaptée. C'est là que se mettent en œuvre les autres rouages de ce vaste chantier, à savoir le Plan de Circulation et le PLU.

▲ Le plan de circulation : mise en œuvre dès 2018

On ne va pas se le cacher, la circulation est un sujet du quotidien qui peut vite devenir pénible. La configuration topologique de notre commune étant ce qu'elle est, il existe à certaines heures des points d'engorgement. Et cela parce que les flux de circulations sont très importants avec 17 500 déplacements quotidiens tous modes confondus (voir tableau), même si l'on est loin des embouteillages des grandes agglomérations ou métropoles.

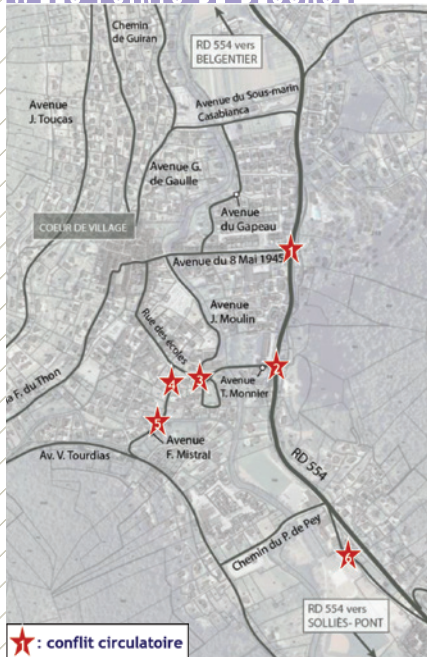
« A l'issue de cet audit, un certain nombre de recommandations ont été formulées pour améliorer les choses, précise Jean-Pierre CALONGE. Et ce sont ces recommandations que l'on traduit dans le cadre du nouveau plan de circulation qui rentre progressivement en vigueur depuis le début de l'année. »

Premier point, le **stationnement**. Il manque des places de stationnement à Solliès-Toucas malgré l'effort fait depuis quelques temps avec la création de 100 nouvelles places. Alors, il faut imaginer d'autres projets. Ce sera le cas sur l'espace du boulodrome qui devrait accueillir 90 places supplémentaires avec la mise en œuvre de la Maison Médicale (lire page 5). « Au fil des travaux de réhabilitations de voirie sur les différents axes de la commune, nous poursuivrons la réflexion pour, comme c'est le cas pour tous les projets actuels, compléter le parc de stationnement ajoute l'adjoint au maire. »

Deuxième piste d'amélioration, **les déplacements doux**. A savoir, les cheminements piétons ou pour les vélos. Et la première zone à prendre en compte dans ce volet est le centre-ville, plus précisément la zone de l'entrée de ville jusqu'aux écoles.



LES POINTS DE BLOCAGE



Voie de circulation	Nbr de véhicules par jour dans les 2 sens de circulation
RD 554	17 300
Av. Thyde Monnier	4 200
Av. Laurent MOUTTON & Ch. du Pont de Pey	2 850
Av. du Sous-Marin Casablanca	2 400
Av. du 8 Mai 1945	2 740

Source : Audit réalisé par HORIZON Conseil- mai 2017



« Désormais l'entrée en ville depuis la RD 554 par la Promenade se fera en sens unique et la sortie également en sens unique par l'Avenue du Gapeau détaille Jean-Pierre CALONGE. La rue Jean Jaurès reste en double sens mais les trottoirs vont être élargis. La sortie du Parking D'amisio se fera également en double sens sur un tronçon d'une trentaine de mètres. »

Tout cela va se mettre en place alors que les travaux de l'école maternelle commencent et qu'une nouvelle voie de circulation sera créée entre la Place Aragon et le parking des Jardins.

Après le centre-ville, d'autres axes seront traités dès 2018, notamment l'Avenue Tourdias, l'Avenue de Valaury et l'Avenue Laurent MOUTTON ou encore le Pont de Table. Là encore, il s'agira d'offrir des cheminements piétonniers adaptés.

▲ Un PLU en octobre pour adapter la réglementation

Dernier étage de la fusée qui propulse Solliès-Toucas quelques années en avant, le PLU va être arrêté en avril et commenceront ensuite les consultations des « personnalités associées » puis de toute la population.

Opposable aux tiers (administrations comme particuliers), le volet réglementaire du PLU de Solliès-Toucas se composera d'un document graphique (plan de zonage), d'un règlement écrit, ainsi que d'Orientations d'Aménagement et de Programmation qui détermineront « où ? » et « comment ? » construire sur chaque secteur du territoire communal.

Le nouveau zonage visera à affiner le PLU de 2007 en fonction des orientations urbaines, agricoles et environnementales définies dans le projet de territoire, autour de trois axes :

- **Recomposer le village en maîtrisant ses extensions** : les zones urbaines et à urbaniser seront redéfinies en veillant à valoriser le cadre patrimonial et paysager des différents quartiers ;
- **Valoriser et transmettre le potentiel agricole** : le nouveau zonage réaffirme la place de l'agriculture sur le territoire communal, comme une économie à soutenir mais aussi comme un paysage à reconquérir et à transmettre ;
- **Préserver et révéler les paysages** : les zones naturelles assurent la protection des grands ensembles écologiques et paysagers qui se déploient sur plus de 80% du territoire.

Remanié, le **règlement** précisera, à travers 9 articles, les règles de constructibilité et d'aménagement (implantation, hauteur, stationnement, formes urbaines, végétation, ...) applicables sur chaque secteur de la commune. La préservation et la valorisation de la trame verte et bleue structurant les paysages toucassins est mise au cœur des dispositifs réglementaires du PLU. Outre les espaces boisés classés, il définit des coefficients d'espaces verts et identifie des composantes paysagères naturelles ou agrestes qui participent de la qualité du cadre de vie.



Avec les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**, le PLU n'est plus un simple document de réglementation de l'usage des sols : il définit également les conditions d'aménagement de secteurs à enjeux, c'est-à-dire à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. Vivre dans un village de proximité et de solidarités est l'un des axes centraux du projet communal : une OAP définit ainsi les grands principes d'aménagement pour la recomposition du village.

Au cours du deuxième semestre va s'ouvrir une **enquête publique** pour une durée de 1 mois, période durant laquelle chacun pourra faire part de ses observations (NDLR : dès qu'elles seront fixées les dates de cette enquête publique seront communiquées sur le site internet, dans ces colonnes et par voie d'affichage).

Au final, le PLU devrait être adopté fin 2018 et cela clôturera un vaste travail qui aura duré plus d'un an. Le temps nécessaire pour penser le futur de notre commune.



▲ Logements sociaux



PIED DE LEGUE

▲ Opérateur : SFHE / ARCADE
43 logements sociaux
du T2 au T5



LES LINGOUSTES

▲ Opérateur : SCV Les Tourettes
15 logements sociaux
du T2 au T5



EGLISE : UNE TOITURE FRAGILE

A la fin de l'année dernière, ce fut une surprise. Une des poutres qui soutient la charpente du toit de l'église s'est partiellement affaissée. Il a fallu faire preuve d'ingéniosité et mettre en place un système pour sécuriser les lieux. La poutre est en fait aujourd'hui suspendue de l'intérieur au clocher. Des travaux vont devoir être programmés. Il fallait refaire une partie de la toiture, mais là le programme risque d'être plus important.



PLACE DU HAMEAU DE VALAURY : UN NOUVEL ESPACE

Avec le printemps s'annonce le début des travaux de réaménagement de la Place du Hameau de Valaury. L'esplanade située devant la chapelle va être mise à niveau pour rendre son usage plus pratique et permettre par la suite d'y organiser des manifestations. Des travaux prévus pour durer quelques semaines, mais qui seront achevés alors que l'on célébrera les 350 ans de la chapelle en septembre prochain lors des journées du patrimoine.

COUP D'ENVOI POUR LES PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Voilà déjà quelques semaines que les premiers coups de pioche ont été donnés. En fait plus que des coups de pioches, il s'agit de donner forme aux fondations de ce que seront les futurs logements sociaux programmés sur notre commune. Ces travaux concernent dans un premiers temps les programmes prévus aux Lingoustes et au Pied de Légue.



EXTENSION DE L'ÉCOLE : LE CHANTIER S'OUVRE

Un projet de longue haleine. Imaginé il y a quelques années, retardé par la découverte de vestiges archéologiques, mais qui finalement va sortir de terre.

Les engins de chantier entrent en œuvre dès fin avril pour réaliser à la fois l'extension de l'école Maternelle et la cuisine centrale. Les abords vont tout d'abord faire quant à eux l'objet d'un aménagement et une placette va voir le jour devant les écoles, équipée de mobilier urbain adapté.

Cela risque d'occasionner quelques difficultés de circulation et de stationnement, donc prenez vos précautions. Et rassurez-vous, aucun mouvement d'engins n'aura lieu aux heures d'entrées et de sorties des classes.

Livraison prévue à l'été 2019, car tout devra être opérationnel pour la rentrée à suivre.



En chiffres

650 m² : la surface de l'extension de l'école maternelle

3 classes supplémentaires pour la maternelle

1 réfectoire, 1 dortoir, 1 bibliothèque pour la maternelle

363 m² : la surface de la Cuisine Centrale

3,2 millions d'euros d'investissement

SÉCURITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE

Appel à candidature

La commune de Solliès-Toucas s'est engagée dans la démarche « Participation Citoyenne » lancée par la Gendarmerie Nationale. Après une réunion d'information en décembre, le dispositif entre en œuvre et fait appel aux volontaires.

C'est en fait une démarche partenariale entre la commune, via la Police Municipale, et la Gendarmerie Nationale. Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Ce dispositif est mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités et il encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a bien sûr pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie ou de la Police Municipale, mais complète les autres actions de prévention de la délinquance sur la commune (opération Tranquillité Vacances, développement de la vidéo protection...).

Si vous souhaitez participer à ce programme, contactez la Police Municipale de notre commune au **04 94 00 41 36** ou bien par mail : policetoucas@mairie-solles-toucas.fr





#APPLICATION

Solliès-Toucas sur votre mobile

Après l'arrivée d'un site internet adapté à tous les écrans en 2017, la commune se prépare à la sortie d'une application pour permettre à chacun de disposer de toute l'information aux bouts des doigts. Explications.

Le tournant du digital, à Solliès-Toucas, on le vit pleinement. Parce que tous les nouveaux outils qu'il propose permettent d'améliorer la communication entre la commune et les citoyens, alors pourquoi s'en priver. C'est une des motivations qui a poussé l'équipe municipale à s'intéresser à la création d'une application : *« Nous sommes tous de plus en plus en situation de mobilité explique Jérémie FABRE, adjoint au maire délégué à la communication. Il faut donc adapter les outils pour que chacun puisse avoir la bonne information quand il le souhaite. »*

▲ Plus d'interactivité

Ainsi au travers de cette application, nous aurons la possibilité de retrouver tous les détails concernant les événements de la commune (manifestations, travaux, ...) mais pas seulement : *« Un autre intérêt essentiel, précise Jérémie FABRE, est que l'application va permettre à tout le monde de faire remonter de l'information. Chacun pourra par exemple signaler des problèmes ou incidents en temps réel. Cela va améliorer la réactivité. »*

▲ Un choix économe

De nouvelles fonctionnalités donc, mais cela ne va pas pour autant coûter très cher. Plutôt que de développer une solution propre qui se chiffrerait en dizaines de milliers d'euros, la commune va opter pour une solution économe et qui a fait ses preuves. NEOCITY, le prestataire retenu, et le service communication de la ville prévoient un lancement de l'application d'ici la fin du mois de juin 2018.



#NOUVEAUX HABITANTS

Vous accueillir à Solliès-Toucas... rendez-vous le 26 mai !

Notre commune continue de grandir et d'accueillir chaque année de nouveaux habitants. La preuve que la qualité de vie de Solliès-Toucas est reconnue. Si c'est votre cas, nous vous proposons de vous rencontrer lors d'une matinée qui vous sera entièrement consacrée.

Notre ville a une histoire, elle possède un patrimoine remarquable, à la fois naturel et culturel. C'est tout cela que nous vous proposons de découvrir lors de la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants prévue le 26 mai prochain. Après cette présentation, vous rencontrerez les élus qui vous feront part des grands projets en cours de réalisation et avec qui vous pourrez échanger.

Et puis, parce que l'on ne découvre vraiment qu'en allant flâner, une petite visite guidée est prévue dans le centre-ville pour vous immerger pleinement dans son histoire et ses anecdotes. Une réunion qui se conclura par le verre de l'amitié, entre toucassines et toucassins.

Si vous vous êtes installés dans notre commune depuis le 1er mars 2017, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du service communication, au 04 94 00 41 31 ou bien par mail : communication@mairie-solliès-toucas.fr. Bienvenue à vous !



MARATHON PHOTO

Marathon photo 2018 : préparez vos appareils...

La 12^{ème} édition du Marathon Photo proposé par le Photo-Club Toucassin aura lieu le 2 juin 2018. Une journée ouverte à tous et placée sous le double signe de la convivialité et de l'imagination. Etes-vous prêt à relever le défi ?

Un marathon qui innove cette année avec 2 séquences. Le matin, votre mission, si vous l'acceptez, sera de répondre en images aux thèmes évoqués par l'équipe organisatrice du Photo-Club. Au total, 4 sujets vous seront proposés et à vous de les illustrer du mieux que vous pouvez. « *Le choix des thèmes est le fruit de l'imagination de nos adhérents* explique Yves DEMIT le président du Photo-Club Toucassin. *Chacun donne son idée, et puis il y a un vote à bulletin secret et enfin le secret est bien conservé jusqu'au lancement du Marathon.* »

▲ Faire appel à la créativité

Impossible d'obtenir des tuyaux pour cette édition 2018, la confidentialité règne. Mais ce qui est de notoriété publique c'est que nos photographes ont le sens de l'humour. Et que chaque année, les thèmes choisis sont toujours sujets à interprétation : « *C'est vrai, c'est notre marque de fabrique* confie le Président. *Nous les choisissons parce qu'il peut y avoir un double sens. Et nous les communiquons aux participants uniquement à l'oral !* » Nous n'en saurons pas plus, alors pour vous donner une idée nous sommes allés chercher ce qui avait été sélectionné pour les précédentes éditions : « *arbuste /art buste* », « *emmêlée /en mêlée* », « *les sens/l'essence* », « *pin/pain* »... il y a matière à choisir !

▲ Nouvelle formule en 2018

Après cette matinée, place à la convivialité lors d'un traditionnel pique-nique sous les platanes de la Font du Thon. Nouveauté cette année, l'après-midi sera consacrée à une visite guidée durant laquelle il faudra réaliser de nouveaux clichés. Et enfin, pour cette 12^{ème} édition, les résultats seront proclamés le jour même, en fin d'après-midi. Vous retrouverez les clichés des vainqueurs dans nos colonnes.

Chaque année, entre 30 et 50 participants relèvent le défi de cette belle manifestation qui donne toute sa place à l'image, aux images. Alors, à vous de jouer !

Renseignements auprès du Photo-Club 06 40 22 90 19 ou au 06 62 01 62 29. Inscriptions le matin même à 9h00 devant la Salle des Fêtes.





La "Ptitepotière" deviendra grande...

C'est dans un atelier de Salernes que le coup de foudre a eu lieu. Sandrine MAULE-MONSON n'a alors que 9 ans, mais devant les couleurs, les décors, la dextérité des artisans sa décision est prise : « *je serais potière* » s'est-elle dit ce jour-là.

Les années ont passé, et au fil du temps, la petite jeune fille déterminée s'est donné les moyens de réaliser son rêve d'enfant. Elle a pris des cours auprès d'une décoratrice alors qu'elle est encore adolescente et puis elle suit une formation, avec un CAP puis un Bac Pro pour obtenir le Brevet des Métiers d'Art de la céramique.

« *Je voulais me former et passer ce diplôme parce qu'il me permet d'enseigner* explique Sandrine. *C'est ce que je peux faire aujourd'hui, transmettre ma passion pour cet art et les matières que l'on peut façonner.* »

▲ De toute les matières, c'est l'argile qu'elle préfère

Pour elle, la matière c'est l'argile. La texture, le rendu, qu'elle soit blanche, noire ou rouge, tout cela la fascine littéralement. Et un peu plus encore parce que cette terre est celle de la Provence, à laquelle elle est très attachée. « *Dans les cours que je donne, aux adultes comme aux enfants, je constate que le modelage de l'argile au tour est vraiment quelque chose de magique pour tout le monde,* confie notre artiste. »

Artiste, elle le revendique. Elle a d'ailleurs ce statut un peu particulier « d'artiste libre » même si elle dépend du monde de l'artisanat. Son inspiration, c'est la nature. Avec tous les matériaux que l'on peut y trouver. C'est cela qu'elle transmet lors de ses ateliers de formation ou au travers de ses créations qu'elle propose à la vente, à l'occasion de multiples expositions dans la grande aire toulonnaise.

Mais notre potière, qui a plusieurs tours dans son... atelier, partage aussi son temps auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer à l'hôpital de Pierrefeu : « *Manipuler la matière, la toucher, se projeter, créer autour de cette matière, tout cela est une aide pour ces personnes,* précise Sandrine MAULE-MONSON avec sa casquette d'Art Thérapeute ».

Une dimension que la jeune fille n'avait sans doute pas perçue lors son premier contact avec l'art de la poterie et de la céramique. Mais quand la passion est forte, il n'y pas de limite au partage.

+ d'infos sur la page Facebook
 LaPtite Potière



Chers concitoyens,

Plusieurs décisions vont être prises au prochain conseil municipal sur :

- Le nouveau plan de circulation proposé,
- La rénovation du PLU (qui fera l'objet d'une enquête publique),
- Les Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIFF).

et il est important que vous soyez informés. Pour cela, il vous suffit de vous rendre à la mairie et de consulter les dossiers.

N'hésitez pas à nous faire des remarques et des propositions, après il sera trop tard.

Les constructions de logements sociaux pour des raisons diverses ont pris un énorme retard, les projets sont définis mais à quand les réalisations effectives ? Nous en parlons depuis plus de 4 ans au conseil municipal (gare aux pénalités et aux décisions que pourrait prendre le Préfet). N'attendons pas de passer en zone PRIFF pour nous décharger de la loi SRU.

Nous nous félicitons d'avoir un taux d'emprunt bas et un taux d'endettement par habitant honorable. Aujourd'hui les nouveaux investissements tels que la construction de l'extension de l'école, la nouvelle cantine scolaire, la rénovation du Moulin Arnaud et le nouveau centre médical sur l'actuel terrain de boules, vont augmenter la dette par habitant et nous faire rejoindre le niveau des communes voisines.

Encore une fois nous attirons l'attention sur l'augmentation les frais de personnel en hausse significative.

Participez à la vie communale, rapprochez vous des CIL Locaux qui font un bon travail d'information.

Le prochain conseil municipal du mois d'avril aura également pour objet le vote du budget, moment important pour notre commune.

Jules Gomboli
Toucas pour tous

Notre commune est-elle riche ?

À l'heure où l'on parle du désengagement de l'état par la baisse des dotations aux collectivités locales, il est plus que jamais nécessaire d'agir avec mesure en ce qui concerne les dépenses communales. Assurer les travaux quotidiens reste primordial, mais prévoir les dépenses futures de manière raisonnée l'est tout autant. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à Solliès-Toucas, on ne compte pas ! À en croire les projets de l'équipe majoritaire, notre commune aurait des moyens astronomiques. Avec une croissance démographique inédite, la mise à jour de nos infrastructures est devenue une nécessité. Mais cette situation, qui est le fruit d'une politique menée depuis des décennies, ne doit pas conduire à des dérives financières. La création du futur pôle médical en lieu et place du boulodrome

n'est-elle pas la parfaite illustration de cette politique hasardeuse ? C'est un luxe dont on pourrait se passer tant il y a encore à faire dans nos quartiers pour l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens. Cette municipalité qui ne prévoit à l'avenir aucune baisse d'impôts et fait plutôt redouter une hausse des taxes locales, préfère entreprendre des dépenses injustifiées et maintenir des charges de personnel élevées alors qu'un transfert de compétences s'annonce vers la future métropole...

Jérôme Lévy
Anne-Marie Cuisset

Le 29 Mars dernier, Monsieur le Maire vous a présenté le nouveau PLU de Solliès-Toucas. En 2014, la loi ALUR a fait exploser l'esprit du PLU qui avait été mis en place par l'équipe précédente conduite par Guy MENUET et qui imposait des surfaces minimales pour pouvoir construire. Ceci permettait de maîtriser l'urbanisation à Solliès-Toucas. La loi ALUR a eu pour effet pervers le bétonnage intensif et aveugle de villages comme le nôtre sans que nous ne puissions réagir. Nous le savons maintenant tous, dans les années futures notre commune

ne pourra pas accueillir plus de 7000 habitants car nos infrastructures ne pourront pas absorber au delà. Les résultats du recensement sont en cours mais les prévisions montrent que nous dépasserons probablement les 6000 habitants en 2018. Le nouveau PLU a pour but de revenir à l'esprit d'avant 2014 avec une maîtrise des constructions et du paysage naturel qui fait le charme de notre commune afin d'atteindre tranquillement et sereinement le nombre maximum d'habitants que pourra compter notre cité.

La majorité municipale



GRIVES RÔTIES SUR CANAPÉ

« Les grives sont de passage !
Voici venu un des moments les plus agréables :
déguster une bonne brochette de grives en
famille, entre amis.
La " brochetée " de grives : mets hautement
traditionnel, convivial et incontournable
en Provence ! »

Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 à 6 grives
- 4 à 6 tranches de « petit salé » ou coppa en tranche (c'est l'astuce toucassine)
- 4 à 6 tronçons de pain (tranches épaisses de pain de campagne)
- 2 cuillerées à soupe d'huile d'arachide
- 4 à 6 noix de beurre
- sel et poivre

Préparation :

- Mettez vos grives en position recroquevillées, salez (pas trop si vous optez pour la coppa), poivrez
- Prenez le petit salé ou coppa et entourez vos oiseaux avec. Ficelez avec de la ficelle à rôtir. (le petit plus toucassin, pour donner un "goût royal" au jus de cuisson : rajouter une fine couche de foie gras sous le petit salé)
- Tartinez chaque grive d'une belle noisette de beurre. Dans un fait-tout mettez 2 à 3 grosses cuillères à soupe d'huile d'arachide. Faites bien chauffer cette huile, puis disposez vos grives avec le morceau de beurre sur le dessus. Faites bien roussir de tous les côtés.
- Une fois les grives bien marquées, retirez les du poêlon et disposez-les sur les tranches de pain assez épaisses. Versez le gras de cuisson sur ces canapés.
- Enfournez à 200° (four préchauffé) et laissez 10 minutes. Sortez du four et servez bien croustillant.

Et n'oubliez pas d'accompagner cette excellente recette avec une salade bien aillée !

L'oiseau est délicieux, le pain est somptueux, le tout CESTESSSSSTRAAAA !!

Lou Barulaïré
Jean-Claude VINCENT, conseiller municipal



HISTOIRE ET TRADITION

▲ Micoulau (Nicolas) dou groupe de musico « Zoumai Aqui » a l'escolo...

Slt à tous, minots de Toucas que je suis j'ai eu l'honneur de faire découvrir notre langue Provençale aux écoliers du CE1 de la classe de Mme Borreani qui me demanda un jour de venir parler provençal aux enfants.

Cela était une grande première pour moi et pour tout vous dire un vieux rêve que j'avais depuis longtemps dans le cœur. J'ai eu l'envie de vous faire partager ce petit moment magique avec les minots de notre village...

Voilà pour commencer, je me suis tout d'abord adressé à eux qu'en Provençal, étonnés ils ouvrirent de grand yeux et me demandèrent comment je parlais, puis je leur ai demandé en français comment cela se faisait qu'ils ne me comprenaient pas alors que je parlais leur langue. Car bien sûr ils ne se doutaient pas qu'il y avait 2 langues en Provence ! le français et le provençal !

Et que la véritable était bien le provençal !

Et c'est de là, que très fiers et heureux de cette nouvelle, ils m'écoutèrent environ deux heures en découvrant ensemble et avec la maitresse quelques symboles de Provence, en provençal bien sûr !

Puis nous avons commencé à apprendre la Coupo Santo !

Micoulau (Nicolas) dou groupe de musico « Zoumai Aqui » a l'escolo...

Adièu en tôtei, minot de Toucas que sièu, ai agu l'ounour de faire descurbi lengo noastro eis escoulan de la classo de CE1 de Mme Borreani que mi demandè un jour de veni charra en Prouvençau eis enfant...

Aco's uno grando proumièro per ièu! E per tout vous dire, un vièi pantai qu'avièu despuei long-tèms dins lou couar... Ai agu l'envejo de vous counta un pau d'aquéstou moumen em'aquélei pichoun de noaste vilagi.

Vaquito, per mi presenta mi siéu adreissa à-n-élei qu'en prouvençau, estouna, durbiguèron grand leis uei e si demandèron coumo parlàvi !

Puei, demandèri ei pichoun en francès coumo si fasié que mi coumprenien pas, alors que parlàvi sa lengo !

Mai de tout segur, sabien pas que l'avié douas lengo en Prouvenço !

Lou francès e lou prouvençau ! E que la vertadièro ero bèn lou Prouvençau !

chantée la main sur le cœur comme au stade Mayol !

Un petit me dit qu'il pensait que le « pilou-pilou » était l'hymne provençal ! quel rire ! Je lui expliquai qu'il était le cri de guerre pour être plus fort ! Et la « coupo santo » pour gagner avec l'amour de notre Provence !

Puis les 2 heures se terminèrent et tous me demandèrent de revenir un autre jour pour leur parler de notre tant belle langue provençale et leur conter des histoires... en Provençal bien sûr !

Ce sera fier et le cœur gros que je reviendrais volontiers à l'école pour parler notre langue à ces braves pichoun !

Parce que c'est aussi et surtout à l'école que la langue Provençale doit retrouver sa place levée dans le temps par les « franchiman » (terme utilisé en langue d'oc pour définir les français du pays d'oïl. Pour l'extinction des langues régionales, le gouvernement français en quelques sorte.

Longue vie au parlé qui a fait ce que nous sommes et à la beauté de notre patrimoine !

Au revoir frères provençaux !

Nico.

Es coum'acò d'aquito que fièr e urous d'aquelo novo, m'escoutèron douas ouro de tèms e que vigerian lei simbole de Prouvenço.

Coumencerian puei d'aprendre la « Coupo Santo » ! La man sus lou couar coum' à l'estadi Mayol ! Un pichoun gari pensavo que lou « pilou-pilou » èro l'inne prouvençau ! Que rire !

L'expliquèri qu'acò èro lou crid de guerro pèr estre mai fouar e la « Coupo Santo » per gagna emé l'amour de noastro prouvenço !

Fin finalo leis douas ouro s'acabèron e tôtei lei pichoun mi demandèron de reveni un autre còp per parla e canta la lengo dòu pais.

Fier e lou couar gros, de segur que m'entourarai à l'escolo pèr perpetua lengo noastro à n'aquélei bràvei pichoun !

Per qu'es tambèn e subre tout à l'escolo que la lengo duou retrouba sa plaço levado per lei franchimand !

Longo mai au parla qu'a fa ço que sian ! E à si reveire !
Adessias fraire Prouvençau !